



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

BIC

Question écrite n° 39992

Texte de la question

M Michel Hannoun attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, sur la reintégration des intérêts d'emprunt contracté avant la situation débitrice du compte de l'exploitant. Il souhaiterait savoir si, dans le cadre d'une entreprise individuelle, qui présente pour la première fois à la clôture de son exercice un solde débiteur pour ce qui concerne le compte de l'exploitant, la reintégration des frais financiers doit porter ou non sur les intérêts d'un emprunt destiné à acquérir le fonds de commerce, cet emprunt étant antérieur de plusieurs années à la situation débitrice du compte de l'exploitant. Il lui demande donc son avis sur ce sujet, ainsi que la procédure existant en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Hannoun Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39992

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 1988, page 2089